



VSPB · FSFP

Verband Schweizerischer Polizei-Beamter
Fédération Suisse Fonctionnaires de Police
Federazione Svizzera Funzionari di Polizia

Lucerne, le 27 avril 2009

Communiqué de presse

Les jugements trop cléments constituent un camouflet pour la police

Un jeune malfaiteur qui, en automne 2007, a tiré sur un policier après avoir commis une série d'attaques contre des stations-service, vient d'être condamné par le Tribunal cantonal de Zurich à suivre une thérapie de quatre ans. Ce verdict a été rendu bien que les juges aient établi la preuve tant des braquages à main armée que de la tentative de meurtre et estimé que ces faits justifiaient une peine de prison d'onze ans. «Scandaleux et inadmissible – un affront fait à la police», commente Heinz Buttauer, président de la Fédération suisse des fonctionnaires de police FSFP, à propos de ce jugement. «Si un jeune tire volontairement sur un policier, il doit considérer qu'il peut le blesser mortellement. Des jugements aussi scandaleux sont autant d'affronts adressés à toutes les policières et à tous les policiers.» Il fait remarquer en outre que la violence contre la police est depuis quelque temps à l'ordre du jour en Suisse également. «Nos policières et nos policiers sont en danger constant lorsqu'ils remplissent leur devoir en faveur de la sécurité de nos concitoyennes et concitoyens. Ils sont dans une mesure croissante soumis à des attaques brutales», déplore-t-il, tout en constatant avec regret que rien n'est fait sur le plan officiel pour lutter contre cette situation. Une agression contre la police constitue sans conteste une attaque contre l'Etat. Pour la FSFP, il est révoltant que la justice elle-même capitule devant les malfaiteurs – comme dans le cas de ce braqueur de stations-service de 21 ans – et que les arguments offensants d'un défenseur aient plus de poids que des faits avérés; aussi se pose-t-elle la question de savoir pourquoi, au vu de ce verdict, un policier devrait continuer à mettre en jeu sa vie en faveur de la population. Elle demande par conséquent instamment aux instances judiciaires d'agir énergiquement et d'appliquer la loi de manière conséquente et complète, au lieu de continuer à prendre des gants avec les malfaiteurs.

Pour de plus amples informations:

Heinz Buttauer, président de la FSFP, tél. 076 433 16 28

Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP, tél. 076 381 44 64